



MODIFICATIONS POUR L'ENVOI DU COURRIER EN LETTRE VERTE 100g, 250g ,500g

- Moins de 20g : 1,52 € soit 1 timbre (pas de changement)
- De 20g à 100g : 3,10 € soit 2 timbres + 6 ct (à ajouter)
- De 100g à 250g : 5,24 € soit 3 timbres + 68 ct (à ajouter)
- De 250g à 500g : 7,41 € soit 4 timbres + 1.33 € (à ajouter)
- De 500g à 1000g : 9,29 € soit 6 timbres + 17 ct (à ajouter)

ATTENTION, il est important de noter ces changements tarifaires qui peuvent avoir des incidences sur l'envoi de votre lettre verte selon le poids.

Tout courrier insuffisamment affranchi, notamment en collant 2 timbres pour une lettre verte de 80g, vous sera retourné avec une taxe pour réacheminement.

Il est possible d'acheter des vignettes de compléments d'affranchissement auprès de Stéphanie à l'Agence Postale si vous le souhaitez ou en bureau de Poste.

Merci de tenir compte de toutes ces nouveautés.